

Investissements en vue sur le domaine skiable avec une concession portée jusqu'en 2052

Président de la communauté de communes des Vallées d'Aigueblanche, André Pointet parle d'un « acte fondateur ». Après avoir dénoncé la délégation de service public des remontées mécaniques, qui courait jusqu'en 2023, la CCVA en a re-signé une, avec le même délégataire, Sofival-Domaine skiable de Valmorel (DSV), jusqu'en 2052.

Le début de la troisième vie d'une station créée en 1976, puis maintenue à niveau grâce au Club Med. « La CCVA assume un choix fort pour relancer le domaine skiable. C'est un partenariat dans la continuité. » De son côté, DSV (192 salariés dont 42 permanents) assume aussi un choix fort, en dépit d'un chiffre d'affaires qui stagne à 11 millions d'euros HT sur les cinq derniers exercices.

« C'est une station moyenne et le chiffre d'affaires est limité pour des investissements. C'est la difficulté. Mais nous avons bâti un plan ambitieux sur le long terme », reconnaît Jean-François Blas, président de DSV-Sofival. Plan qui prévoit 88 M€ d'investissements et modernisation sur 30 ans, dont 64 M€ d'investissements structurants (10 remontées, sept projets de neige de

culture et des développements de pistes). « Vous connaissez beaucoup de sociétés qui vont investir 20 % de leur chiffre d'affaires sur les dix prochaines années ? »

La modernisation passe par le doublement du réseau de neige de culture d'ici 2020 (pour garantir le retour station et la liaison Grand domaine) et agir sur la vitesse et le confort des remontées. « Cet hiver, 1,85 M€ (dont une aide de 465 000 de la Région) a été porté sur la neige de culture. L'été prochain, nous remplacerons (7 M€) le télésiège du Mottet par un six places débrayable pour doubler le débit et nous réaliserons le captage de l'Eau Rousse pour doubler notre ressource en eau », avançait Antoine Bellet, directeur de DSV.

Sur la période 2019-2023, 2,75 M€ sur la neige de culture sont encore prévus (Plan du Favre, Grande Combe, Doucy) et 15 M€ sur les remontées mécaniques (un six places débrayable à la place des téléskis de Biollène et l'Are-nouillaz, la rénovation du Télébourg, et un autre six places débrayable à la place des téléskis des Charmettes et Montolivet).

Jean-François CASANOVA

L'été aussi

Dans le cadre du renouvellement de l'offre touristique, la communauté de communes a misé sur le trail, la randonnée pédestre et le VTT. Six remontées mécaniques sont ouvertes l'été. « Nous sommes passés d'un à 14 moniteurs VTT en cinq

ans. En 2017, 14 000 passages ont été enregistrés, soit une hausse de 20 % », souligne André Pointet, qui mise aussi sur le vélo à assistance électrique. Quant à la randonnée, elle sera valorisée par la mise en valeur de neuf boucles sur les smartphones.



Antoine Bellet a détaillé le programme des travaux sur le domaine skiable auxquels la CCVA et la commune de La Léchère abonderont financièrement pour certains. Photo le DLJFC

De nombreux projets immobiliers

La signature de la délégation de service public concluait, mardi, une journée consacrée aux propriétaires immobiliers (à l'initiative de la Maison des propriétaires), avec notamment des clés pour la rénovation, la commercialisation...

« Sur 15 000 lits à Doucy-Valmorel, il y en a 8 000 de "froids". Il est stratégique d'augmenter la fréquentation. Le plan de développement est basé sur la hausse du chiffre d'affaires des remontées », souligne Jean-Michel Vorger, maire d'une commune qui ne manque pas de projets immobiliers,

liés au futur Plan local d'urbanisme.

Dans l'immédiat (décembre 2018), il s'agit de 45 appartements haut standing de la résidence hôtelière MGM Anitea et du centre de vacances d'Alfortville transformé en auberge de jeunesse de 150 chambres (avec projet d'extension pour doubler la capacité en 2020).

Le reste est directement lié au Plu : des chalets individuels et collectifs (200 à 300 lits) sur la Charmette, une centaine d'appartements gérés sur Crève-Cœur (discussion en cours pour le financement), un hôtel d'une qua-

rantaine de chambres au Bourg sur le P8 couplé à une résidence de tourisme, un hôtel haut de gamme au Bois de la Croix (60 à 80 chambres) où le Club Med est demandeur d'un partenaire, un petit hôtel-résidence de tourisme-auberge de jeunesse sous Fontaine et enfin un hôtel-résidence de tourisme au-lesus du quartier de la Forêt.

« Ça va être long, mais il n'y a qu'en augmentant nos lits qu'on arrivera à financer un centre aquatique », conclut le maire. Les préconisations du Schéma de cohérence territoriale autorisant 2 000 lits maximum...